

## COMMENT OBTENIR LE KIT

Vous pouvez retirer gratuitement votre Kit "Senior Focus" sur base de votre carte d'identité auprès du service du Plan de Cohésion Sociale de L'administration communale (Rue du Fraity, 76), sur rendez-vous au 069/59.00.60.

Vous n'êtes pas en mesure de venir chercher votre "Senior Focus" ?

1. Un de vos proches peut le retirer en votre nom en complétant la procuration et en montrant votre (copie de) carte d'identité.

2. Un agent de quartier (069/59.02.10), un assistant social du CPAS (069/59.00.60), un service d'aide à domicile,.... peut vous distribuer le Kit.

Si vous rencontrez des difficultés pour compléter le questionnaire, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service. Pour toute information complémentaire ou pour obtenir une fiche supplémentaire: 069/59.00.60.



Plan de Cohésion Sociale  
de la Commune de Bernissart  
Rue du Fraity, 76  
7320 Bernissart  
069/59.00.60  
www.bernissart.be

### Avec le soutien



Zone de Police Boraine  
Avenue Docteur Schweitzer 160  
7340 Colfontaine  
065/61.98.90



Zone de Police Bernissart-Péruwelz  
Rue de la Buisnière, 4  
7600 Péruwelz  
069/77.20.57

E.R. : Roger Vanderstraeten, Bourgmestre de Bernissart.  
Place de Bernissart 1 à 7320 Bernissart.  
Ne pas jeter sur la voie publique sous peine d'amende - © Pixabay.



Bernissart  
La Cité des Jeunes

## POUR QUI ?

Le Kit Senior Focus est un outil proposé à toute personne de 65 ans et plus domiciliée dans un des 5 villages de l'entité à savoir :

- . Bernissart
- . Blaton
- . Harchies
- . Pommeroeul
- . Ville-Pommeroeul

## CARACTÉRISTIQUES

- Ce kit facilite l'accès des services de secours à des informations essentielles sur la personne en question.
- Il est gratuit.
- La boîte est jaune fluo pour un meilleur repérage.
- Elle est placée dans la porte du frigo. Un lieu stratégique car il s'agit d'un appareil électroménager qui se trouve dans toutes les habitations.
- Elle peut contenir les renseignements de 3 personnes habitant la même maison.

## LE KIT SENIOR FOCUS

- 1 La boîte jaune
- 2 Un questionnaire qui restera dans la boîte
- 3 Deux autocollants afin d'avertir les services de secours de la présence de la boîte : le premier se colle sur la porte du frigo, le second sur la face intérieure de la porte d'entrée pour ne pas informer des gens malveillants qu'une personne âgée vit à cette adresse.



## DANS QUELLES SITUATIONS

### En cas de malaise

Les services de secours (ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, ...) auront donc à portée de main tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée: liste des médicaments, allergies, opérations subies, maladies, ... En effet, les premiers instants, dès la constatation d'un malaise, sont capitaux.

Il n'y a pas une minute à perdre !

### En cas de disparition

Afin de débiter l'enquête, les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement sont la photographie du disparu, ses signes distinctifs comme les tatouages, une barbe, les cicatrices, ... ses habitudes de vie, son lieu de recueillage, les endroits fréquentés, etc.

L'ensemble de ces éléments seront repris clairement et détaillés dans le questionnaire.

## LA TRANQUILLITÉ

La vie n'a pas de prix. Être prudent et prendre des mesures qui pourraient vous aider dans des situations d'urgence vous permet de vivre en toute quiétude et sécurité.

Grâce à ces petits gestes, vous gagnerez en tranquillité ainsi que vos proches, souvent pris au dépourvu en cas de malaise ou de disparition.

La petite boîte jaune a déjà permis de sauver des vies, simplement en remplissant le questionnaire, en le plaçant dans la boîte et en déposant le tout dans le frigo.

## LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est le document que l'on trouve à l'intérieur de la boîte jaune. Il a été créé dans le but de lister des renseignements clairs et précis. Il reprend les informations essentielles de la personne âgée.

Ce questionnaire est à votre disposition à la Commune, au commissariat de police, au CPAS ainsi que sur le site internet [www.bernissart.be](http://www.bernissart.be).

Ce document est scindé en plusieurs parties :

- Les informations générales sur l'identité de la personne ainsi que sa photo.
- Des données médicales, utiles en cas de malaise.
- Une description physique, les coordonnées des personnes de contact, des informations, des renseignements sur les habitudes de déplacement et de vie de la personne en question.
- L'onglet « En cas de disparition » est à compléter par un proche lorsque la personne a disparu.
- La dernière partie contient des conseils de prévention à l'intention des aînés et de leur famille ainsi que des numéros de téléphone utiles.